

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP, désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.

MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 3 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

DUREE

- 3 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois
- Validation des heures en Iobsp

REFORME DU COURTAGE

Parcours conforme aux exigences de la DCI

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de mettre à jour ses connaissances sur les sujets suivants:

- Connaître les conditions d'accès à l'activité d'intermédiation en matière d'exercice de l'activité de courtage en crédits

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les impacts de la réforme sur son activité
- Comprendre les règles relatives au fonctionnement des APA

PROGRAMME

0. Rappels méthodologiques
1. Introduction – La Loi 2021-402 du 8 avril 2021
2. Objectifs de la Loi de réforme du courtage
3. Construction de la Loi de réforme du courtage
4. Adhésion à une Association professionnelle agréée
5. Missions des Associations professionnelles agréées
6. Conséquences pour l'ACPR
7. Conséquences pour le Courtier-IOBSP
8. Conclusion

EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)
Frais pédagogiques compris
Règlement à l'inscription

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

AUTEUR

Laurent DENIS

- Avocat spécialiste de l'intermédiation bancaire
- Auteur de : Droit bancaire – Distribution et courtage en crédit

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :
contact@sumatraformationconseil.com

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 6 Mois

Financement OPCO



ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité (contact@sumatraformationconseil.com).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h00 à 12h30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**IOBSPCOURT
3 HEURES**

A large, stylized graphic consisting of three parallel, curved lines that sweep from the top left towards the bottom right, framing the central text box.

**LES RENDEZ-VOUS
DE LA FORMATION**

IOBSP

Sumatra Formation Conseil – 79 Rue des Orangers – 83140 Six Fours les plages
Siret : 53049735300025 RCS Toulon – Code APE 8559A

Agissant en qualité de dispensateur de formation, conformément à la délégation à la formation Professionnelle
émise par le Service de Contrôle de la formation professionnelle, avec le N°93131382813